

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:
Tradink International SA, Prilly
2. Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:
Sicpa SA, Prilly
3. Contrat de fusion du: 14.11.2007
4. Echéance de préavis des créances: 21.02.2008
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Sicpa SA, avenue de Florissant 41, 1008 Prilly
6. Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.
7. Remarques: Inscription de la fusion au Registre du commerce: 21.11.2007.

Tavernier Tschanz
1206 Genève
(04224668)